



Déclaration liminaire de la FSU
Comité de suivi « école inclusive »
28 février 2022

Madame la Rectrice,

En préalable, la FSU ne peut que renouveler son désaccord avec la composition de ce comité qui aboutit à la surreprésentation d'une fédération au détriment de la FSU : le respect du dialogue social impose le respect des résultats des élections professionnelles non seulement dans le périmètre retenu avec les 4 organisations représentatives au niveau académique, mais aussi concernant leur poids électoral respectif.

Après deux ans de mise en place des PIAL, force est de constater que ceux-ci sont massivement rejetés par les premiers concernés : les AESH. Ces collègues souffrent de ces dispositifs en étant baladés sans cesse d'un élève à un autre et en ayant souvent le sentiment de mal faire leur travail en ne faisant que du «saupoudrage».

Si l'on se réfère à la nomenclature de l'INSEE en termes de risques psychosociaux, il s'agit bien là de conflit de valeur et de souffrance éthique, risque qui pourrait être prévenu s'il n'était pas pratiqué par une inclusion low cost au détriment des personnels et des élèves.

L'Éducation Nationale se devrait aussi de prévenir également le risque appelé «exigence émotionnelle » dû aux violences verbales et physiques subies par les enseignant.es et les AESH. Il faudrait aussi assurer également un climat d'apprentissage serein pour l'ensemble des élèves. Au lieu de cela, l'Éducation Nationale se contente de voir partir les AESH les unes après les autres, et détériore consciemment les conditions de travail des personnels ainsi que les conditions d'apprentissages de tous les élèves, ceux en situation de handicap comme les autres.

Les parents des élèves concernés ne comprennent pas non plus pourquoi leurs enfants disposent de moins d'heures de suivi que précédemment alors que le handicap de leur enfant n'a pas forcément évolué et que les besoins restent les mêmes.

La FSU réclame l'abandon des PIAL, le retour au suivi individuel des élèves porteurs de handicap, la reconnaissance des personnels AESH par un vrai statut de fonctionnaire titulaire avec un salaire permettant de vivre dignement (qui peut vivre correctement avec 800€ par mois ?).

Pour la FSU, des conditions décentes de travail pour les enseignant-es et AESH et d'apprentissage pour les élèves nécessitent des écoles et des établissements ne dépassant pas 25 élèves de moyenne par classe et 20 en éducation prioritaire. Elles nécessitent aussi que les enseignant-es absent-es soient remplacé-es dans leur classe, que les directeurs et directrices bénéficient de plus de temps et d'aide pour effectuer leurs missions sur les écoles, que les enseignant-es puissent partir massivement en formation continue choisie et non imposée, que les élèves en difficultés puissent être accompagnés par les enseignant-es des RASED, que les élèves en situation de handicap soient accompagnés par des personnels AESH reconnus, en nombre suffisant, fonctionnaires titulaires et avec un salaire décent ; que les élèves accompagnés dans le cadre des dispositifs ULIS soient comptabilisés dans les effectifs scolarisés et pris en compte en tant que tels dans les DGH, conformément aux textes.

Comme chaque année depuis l'arrivée de Jean-Michel Blanquer, c'est en déshabillant Pierre qu'on habillera Paul. Ce n'est pas acceptable d'autant plus que chaque année, le ministre Blanquer a rendu des millions d'euros au budget de l'Etat! Pour 2021, 75 millions d'euros rendus, soit l'équivalent d'environ 2000 postes d'enseignant.es sur l'année et pour 2020, 200 millions d'euros rendus soit l'équivalent d'environ 5000 postes d'enseignant.es sur l'année. Les moyens auraient donc pu être mis pendant la pandémie mais le ministre en a décidé autrement.

Après 2 ans de crise sanitaire, nous réclamons donc un effort conséquent du Ministère pour mettre en place une réelle inclusion.